

NAO : Négociation ou Parodie !!!

CA-GIP vous remercie pour votre implication !

Dans chaque communication, la Direction souligne « *l'implication des salariés dans la transformation que nous vivons* », et « *l'engagement pour tendre vers l'excellence opérationnelle et le très haut niveau de service* ».

**Oui, mais voilà ! Au moment de parler « salaires »,
CA-GIP ne retrouve plus la clef du coffre !**

Ce que nous dit la Direction :

« Le Crédit Agricole a déjà fait les efforts : Augmentation générale de 3,5% et 1200€ de PPV »

Ce que le SNECA répond à la Direction :

- ⇒ L'augmentation générale ne compense qu'en partie l'inflation.
- ⇒ La PPV est une contribution à l'atteinte des bénéfices record du groupe Crédit Agricole ! Et c'est une Prime ! Mais peut-être que la Direction veut bien s'engager à la verser tous les ans ???

Ce que nous dit la Direction :

« Notre masse salariale est importante au regard de celles des autres entités affiliées à la CCNCA. »

Ce que le SNECA répond :

Notre métier n'est pas le même que celui des Caisses Régionales et l'évolution de la masse salariale de CA-GIP n'est que la conséquence de la mise en œuvre d'un modèle opérationnel qui ne vise à n'avoir que des métiers à forte valeur ajoutée et à très haut niveau d'expertise.

NAO : Négociation ou Parodie !!!

Et, dans cette séquence de négociation, que propose la Direction CA-GIP, pour reconnaître l'investissement et l'engagement des salariés dans le cadre de la transformation ? Pour reconnaître les montées en compétence et les prises d'expertises suite à la mise en œuvre du modèle organisationnel qui tend à faire évoluer les métiers vers l'excellence ?

Aucun effort de la part de CA-GIP, la Direction propose

le minimum OBLIGATOIRE prévu par la convention collective !!!

C'est-à-dire une enveloppe de 1,55% de la Rémunération Conventiennelle de Classification de l'Emploi (RCE / RCP) répartie entre les mobilités et promotions d'une part, et la reconnaissance de l'expertise et des compétences d'autre part.

A quoi bon négocier dans ces conditions ???

Le SNECA trouve légitime que les salariés attendent une valorisation de leur investissement, surtout durant cette phase de transformation où un effort considérable est demandé aux salariés pour maintenir un très haut niveau de service tout en se formant et assurant des transferts de connaissances !!!

**La position de la Direction est particulièrement indécente et
le SNECA ne s'engagera pas
dans cette parodie de négociation.**

Vos Négociateurs et Délégués Syndicaux :

Catherine RIVELLOIS

Christophe GAUTHIER

Didier CHANCELIER

Fabrice TEILLET

Francisco RICHEFEU

Jean-Philippe COEN

Philippe BISBARRE



<https://cagip-sneca.fr>
sneca.cagip@gmail.com